

ABONNEMENT

Saumur	
Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE. LITTÉRATURE. SCIENCES. INDUSTRIE

L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames, —	30
Faits divers, —	75

RESERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ?
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués doi-
vent être remis au bureau du
journal la veille de la reproduc-
tion, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continué jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 6 MARS

LES BORDEREUX D'IMPOTS

Pour 1891

L'administration des Contributions directes a enfin fait distribuer ses feuilles d'avertissement pour les impôts de 1891. Elle a eu la délicate pensée d'attendre pour cela le Carême, jugeant avec raison que la lecture devait en être réservée à un temps de pénitence et de recueillement.

Il faut, en effet, beaucoup de recueillement pour étudier et bien comprendre ces documents fiscaux dont bon nombre de contribuables n'essayaient même pas de se rendre compte, se contentant d'examiner, d'un œil triste, le titre et de constater que, d'année en année, le chiffre en augmente sans trêve, ni merci.

Mais il est peut-être intéressant d'étudier de plus près ces fâcheux avertissements, cette année où les conséquences de la récente évaluation des propriétés bâties doivent produire leur plein et entier effet et où se trouve appliqué pour la première fois le nouveau mode de contribution foncière sur les propriétés bâties.

Essayons donc de déchiffrer ces feuilles, toujours mal venues des contribuables et que ceux qui ne sont pas initiés aux mystères et aux beautés de notre admirable système fiscal, sont parfois tentés de comparer, irrévérencieusement, à un grimoire. — bien que l'administration, il faut le reconnaître, s'efforce par des notes, des observations, des tableaux accessoires, de rendre ces documents plus clairs et plus compréhensibles, sans être toutefois arrivée, je crois, encore aux résultats qu'elle désire.

Le même bordereau comprend en général la contribution foncière pour les propriétés non bâties et bâties, la contribution personnelle mobilière et l'impôt des portes et fenêtres.

En tête et à la place d'honneur est la cote foncière sur les propriétés non bâties. Il s'agit là d'un impôt de répartition : Chaque année, les Chambres fixent le montant de cet impôt et arrêtent la quote-part afférente à chaque département ; le Conseil général procède ensuite à une répartition entre les arrondissements ; le Conseil d'arrondissement fait de même entre les communes, et enfin le contingent affecté à chaque commune est réparti entre les propriétaires de la commune en proportion du revenu cadastral de leur immeuble.

Cette année, le Parlement ayant voté un dégrèvement de 15,267,977 francs sur l'impôt foncier, le département de Maine-et-Loire a été compris dans ce dégrèvement, une somme de 168,338 francs, répartie par le Conseil général pour la plus forte partie entre les arrondissements d'Angers, Saumur et Baugé, qui étaient les plus surchargés et dont la moyenne dépassait notablement celle des arrondissements de Cholet et de Segré.

Par suite de ce dégrèvement, un grand nombre de communes du département, mais surtout dans les trois arrondissements d'Angers,

Saumur et Baugé, ont vu diminuer, plus ou moins, suivant le taux moyen de l'impôt payé par elles antérieurement, le montant de leur contingent pour l'impôt foncier.

C'est ainsi qu'à Angers la diminution a été de 1,435 fr., ce qui a ramené le taux moyen de 4.40 à 4.19 0/0.

Comme conséquence, dans toutes les communes qui ont bénéficié du dégrèvement et qui n'ont pas, dans le budget de 1891, augmenté le nombre de leurs centimes additionnels, la cote foncière doit avoir diminué pour chaque contribuable par rapport à l'année 1890.

Dans le bordereau on indique le revenu cadastral, base de la répartition, et en face la somme due : celle-ci est obtenue en multipliant le chiffre du revenu par le centime-le franc indiqué en tête du tableau qui occupe la marge de gauche. Ce centime-le franc indique donc la proportion que chacun doit payer par chaque franc de son revenu cadastral. A Angers, il est de 0,2487..., ce qui veut dire que le propriétaire dont le revenu cadastral est de 400 francs, par exemple, devra payer 100 + 0,2487 = 24 fr. 87 c.

Il varie dans chaque commune, suivant le nombre des centimes additionnels qui viennent s'ajouter au principal de l'impôt. Dans les opérations de répartition entre les départements, les arrondissements, les communes, on ne voit figurer que le principal de l'impôt : mais ce principal est doté d'un accessoire qui, sous le nom de centimes additionnels, est parfois supérieur, et de beaucoup, au principal.

Les centimes additionnels comprennent :

1° Les centimes généraux au nombre de 0.12 affectés par la loi du 19 juillet 1889 à l'instruction publique ; ces centimes, joints au principal, forment la part de l'État qui, pour la contribution foncière, est à Angers de 53 0/0 (q. tableaux dans la marge de droite de l'avertissement) ;

2° Les centimes départementaux, tant pour dépenses ordinaires que pour services d'emprunts, au nombre de 46.60, ce qui donne pour la part du département à Angers 24 0/0.

Le nombre des centimes généraux et départementaux est le même dans les communes du département ;

3° Enfin les centimes communaux dont le nombre varie dans chaque commune suivant les ressources ou la nécessité des dépenses ; il est fixé chaque année dans les budgets municipaux votés à la session de mai.

Il peut n'être que de 5 (centimes obligatoires pour les dépenses des chemins vicinaux. — Loi de 1836), plus les frais de perception et les fonds de non-valeurs. Mais il peut s'élever, comme dans la petite commune de Brossay, au chiffre exorbitant de 148, ce qui donne avec les centimes généraux et départementaux un total de plus de 200 centimes, soit plus du double du principal.

Si donc le principal du contingent d'une commune est de 2,000 fr. par exemple, et si le chiffre total des centimes est de 80, le principal sera augmenté de 2,000 x 0.80 = 1,600 fr. De même si un contribuable de cette commune doit, pour sa quote-part en prin-

cipal, 20 fr., il devra en sus, pour les centimes, 16 fr.

La somme inscrite au bordereau comprend ce qui est dû tant pour le principal que pour les centimes additionnels.

Il serait à désirer que cette somme soit subdivisée en deux, avec indications du nombre des centimes, ce qui permettrait aux contribuables de se rendre mieux compte de la situation et de la progression, constante en certaines communes, du nombre des centimes additionnels.

Ce serait, il est vrai, un surcroît de travail pour les employés chargés de la confection des rôles. Mais ne pourrait-on, par ailleurs, diminuer leur peine en supprimant ne fut-ce qu'une faible partie des statistiques plus ou moins inutiles dont on les accable pour la plus grande gloire de la bureaucratie ?

A. BRUAS.

(A suivre.)

A LA CHAMBRE

Jeudi soir, 5 mars.

Très peu de monde à la Chambre : c'est à croire que la plupart des députés ont préféré le spectacle de la cavalcade des blanchisseuses à la discussion de la loi sur les sucres.

En attendant la séance, les quelques personnes présentes dans le salon de la Paix discutent de la question Ferroul, et aussi de la solution que tout le monde cherche à l'affaire des courses.

Il paraît que le ministre de l'intérieur est de plus en plus ennuyé de l'impasse où il s'est engagé, et l'université de la presse de toutes nuances à blâmer son attitude lui cause la plus vive contrariété.

Le groupe agricole s'est occupé de la résolution prise par la commission du budget relativement à la proposition Méline-Ladoucette.

M. Méline constate que la commission du budget a donné satisfaction, au moins en partie, au principe de la proposition tout en l'étendant à l'ensemble des cultures.

Quant au dégrèvement applicable aux cotes au-dessous de 30 fr., il laissera certainement, en dehors des secours à accorder, un grand nombre de cultivateurs fort intéressants.

Mais en présence de l'extension de la proposition à toutes les cultures, la somme de trois millions sera certainement insuffisante.

Aussi M. Méline, tout en acceptant le principe de la commission du budget, est-il d'avis de porter à six millions le chiffre de crédit au lieu de trois.

Après un échange de vues entre MM. Ladoucette, Viger, Ouvré, Blachère, de Plazanet, la proposition de M. Méline est adoptée, toujours à la condition que le dégrèvement soit seulement applicable aux exploitants du sol.

Le recours accordé aux agriculteurs ne sera pas très important, il n'en sera pas moins un soulagement.

La question des courses

A PARIS

La préfecture de police a notifié hier dans l'après-midi aux diverses sociétés de courses, à Paris, l'arrêté que l'on connaît, pris par le ministre de l'intérieur.

Les différents chefs de service de la préfecture étaient convoqués pour le matin par M. Lozé pour recevoir les instructions relatives au maintien de l'ordre et au respect de la loi en vue des courses de dimanche.

Comme la préfecture s'attend à de graves désordres, on croit que le préfet de police demandera au général commandant de place le concours de l'armée.

Nous croyons savoir d'ores et déjà que des ordres ont été donnés pour tenir les troupes consignées dans leurs quartiers respectifs.

Quelques jockeys ont déclaré à leurs propriétaires qu'ils ne courraient pas dimanche.

EN PROVINCE

Contrairement à ce qui a été dit, le ministre de l'intérieur n'a envoyé aucune circulaire aux préfets. Ceux-ci modifieront purement et simplement le retrait d'autorisation, comme cela a été fait à Paris pour les hippodromes de la Seine et des environs.

On se préoccupe fort de l'attitude que prendront les trois grandes Sociétés de courses vis-à-vis de la province.

Deux d'entre elles ont pris déjà une résolution.

Le comité de la Société d'Encouragement vient de décider que les allocations accordées à la province restent actuellement maintenues. Le comité attend la suite des événements.

Par contre, la Société du demi-sang (trotteurs) a retiré ses subventions et maintiendra cette décision tant que la défense de parier subsistera.

Quant à la Société des steeple-chases, elle n'avait point encore délibéré. Le comité que préside M. le prince de Sagan s'est réuni hier soir, à six heures. On ne peut savoir encore quelles résolutions il a pris après examen de la situation.

INFORMATIONS

LES COMITÉS IMPÉRIALISTES DE LA SEINE

La communication suivante a été adressée aux journaux :

« Les présidents des Comités napoléoniens Impérialistes de la Seine, en présence du document paru dans différents journaux et tendant à faire croire à l'acceptation, dès aujourd'hui, de la République par le Comité, ont l'impérieux devoir de rétablir les faits dans leur intégrité.

» Ils affirment que les comités ne reconnaîtront comme légale que la forme de gouvernement qui sera acclamée par le suffrage populaire.

» Fidèles aux vraies doctrines démocratiques, représentées par le prince Victor Napoléon, doctrines auxquelles reviendront certainement la plupart des dissidents d'aujourd'hui,

les Comités continuent sans défaillance leur campagne patriotique pour le triomphe des droits imprescriptibles du peuple. »

Le Conseil municipal de Paris a voté, par 47 voix contre 11, une motion invitant l'administration à replacer la statue de Marat au parc de Montsouris.

LE MONUMENT DE GARIBALDI

D'après les informations de l'*Avenir Militaire*, il paraît que le bon sens public a su faire justice du projet étrange mis en avant par certains hommes politiques qui avaient imaginé d'élever un monument à Garibaldi.

Du rapport financier présenté au comité d'organisation, il résulte que, malgré la réclame et la pression officielles, l'on n'a pu réunir qu'une quinzaine de mille francs; encore est-ce grâce à l'appoint des crédits votés par les conseils municipaux de Paris et de Dijon.

Tout porte donc à croire que le projet est bel et bien enterré, et que nous n'assisterons pas à ce scandale d'un hommage public solennellement rendu à un aventurier étranger, alors que restent oubliées tant de nos illustrations militaires; il est vrai que c'étaient des Français, et de vrais généraux.

TIRAGE FINANCIER

Emprunt de la Ville de Paris 1886.

Le 17^e tirage des obligations de l'Emprunt municipal de 1886 a eu lieu hier matin au Palais de l'Industrie.

Le numéro 234,580 gagne 100,000 francs.

Le numéro 537,312 gagne 50,000 francs.

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 10,000 francs :

257,536 — 297,552 — 486,654 — 222,726

Les quatre numéros suivants gagnent chacun 5,000 francs :

380,012 — 246,070 — 658,793 — 533,503

Les quarante numéros suivants sont remboursables à 1,000 francs.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 5 mars 1891.

Véritable Bourse de mi-carême; cours bien tenus, mais peu d'affaires. Le 3 0/0 s'inscrit à 95.60; le 4 1/2 0/0 à 105.20.

La Banque de Paris gagne 5 fr. à 840. La Société Générale est également en progrès à 516.25. L'assemblée générale aura lieu le 28 mars; le dividende pour l'exercice est fixé à 12.95.

Le Crédit Lyonnais reste bien tenu à 820. On cote le Crédit Foncier 4,287.

La Banque d'Escompte s'échange à 563, soit une hausse de 8 fr. depuis deux jours. Le Crédit Mobilier conserve une activité très remarquable à 442.

La Banque Russe et Française est ferme à 380.

La Banque Générale de Madrid fait preuve de bonnes tendances à 410.

L'action de la Tour Eiffel dont les actionnaires doivent se réunir à la fin du mois est à 370.

Le 16 mars prochain aura lieu la mise en souscription publique de 16,690 obligations de 500 fr. 3 0/0 du Crédit Foncier de Tunisie. Le montant de cet emprunt est destiné aux opérations statutaires de la société; c'est dire que les garanties présentées aux souscripteurs sont de premier ordre et que l'affaire mérite à tous égards l'attention de l'épargne.

Les obligations 5 0/0 du Jardin d'Acclimatation ont terminé en hausse constante à 501.50. Elles ont encore au moins 30 fr. à gagner pour se niveler avec les obligations de même valeur.

L'action de la mine d'or Podiafra s'échange en grande animation à 39.50.

La Silver Gance voit de bons achats aux environs de 25 fr.

Les Chemins Economiques font 426.

NOUVELLES MILITAIRES

LE CARROUSEL DE PARIS

Plusieurs journaux ont fait courir le bruit que le projet de carrousel dans la Galerie des Machines était abandonné. La chose avait été mal comprise, si nous en croyons le *Figaro* qui s'exprime ainsi qu'il suit :

« Le carrousel qui devait être donné au Palais de l'Industrie, avec le concours de nos grandes Ecoles militaires, n'aura décidément pas lieu.

« Le maréchal de Mac-Mahon, président de la Société de secours aux blessés militaires, avait obtenu l'autorisation d'organiser ce carrousel, dans le but de réaliser la somme nécessaire à l'achat de wagons spécialement aménagés et destinés au transport des blessés en arrière des armées d'opération. Le général Bonie, qui organise la grande fête militaire de la Galerie des Machines, dont nous avons déjà parlé, s'est ému des projets du maréchal.

« Bref, pour éviter une concurrence préjudiciable aux deux fêtes en préparation, on a décidé, d'un commun accord, que le maréchal de Mac-Mahon renoncerait à son projet et que, d'autre part, il serait prélevé sur les recettes du Champ de Mars la somme indispensable à l'organisation du train de la Société de secours aux blessés.

« Il n'y aura donc qu'un seul carrousel, celui de la Galerie des Machines, donné par la première division de cavalerie indépendante.

« Le programme est loin d'en être arrêté, mais nous pouvons annoncer, dès maintenant, que les six régiments de cette division présenteront chacun un escadron à quatre pelotons, au milieu desquels on verra défiler tous les étendards de ces régiments depuis leur création.

« Chaque peloton sera revêtu d'un uniforme différent. Le premier portera le costume du

corps sous Louis XVI; le deuxième celui des guerres de la Révolution; le troisième celui de l'Empire; enfin, le quatrième, l'uniforme actuel.

« Ajoutons qu'une première journée aurait lieu la veille du Grand-Prix; une deuxième, le jeudi suivant, à moitié prix. Et, enfin, le dimanche après le Grand-Prix, grande fête populaire, à prix très réduits. »

AU CAMP DU RUCHARD

Tous les ans, des exercices d'instruction de tir ont lieu au camp du Ruchard, près Tours, et de nombreux officiers y sont délégués. Cette année, ils étaient soixante, représentant un des régiments de l'Ouest de la France. Arrivés au mois de novembre, ils ont passé tout l'hiver au camp, et, malgré la rigueur de la température, ils n'ont cessé de travailler avec acharnement.

Cette année, c'est un sous-lieutenant du 104^e de ligne, M. Henri Gendrel, qui a été classé premier.

Chronique Locale

ET DE LOUEST

MORT DU DOCTEUR MAUPOINT.

Nous avons appris hier la mort de M. le docteur Maupoint, chevalier de la Légion d'honneur, directeur du *Moniteur du Calvados*, décédé l'avant-dernière nuit, à Trèves, dans sa 75^e année.

Les personnes qui n'auraient pas reçu de lettre de faire part sont priées de considérer le présent avis comme une invitation à sa sépulture qui aura lieu, dans l'église de Trèves, demain samedi 7 mars, à neuf heures et demie.

UN PERCEPTEUR EN FUITE

Nous avons annoncé hier que le percepteur de Chalennes était en fuite. Nous redoutions de voir un pendant à l'affaire de Brézé.

Hâtons-nous de dire que le percepteur de Chalennes n'a pas emporté la caisse. Tout porte à croire qu'il a agi sous l'empire d'une sorte d'accès de folie.

Ce fonctionnaire était d'un certain âge, un peu fatigué; il était sur le point de prendre sa retraite.

Un des premiers jours de cette semaine, il écrivit à M. Tournus, trésorier-payeur général, pour le prévenir qu'il entreprenait un petit voyage, et qu'on trouverait la clef à un endroit qu'il indiquait dans sa lettre.

Puis il partit, avec sa femme, vers une direction inconnue.

Aucun déficit n'a été constaté dans la caisse.

(Ralliement.)

EGLISE SAINT-PIERRE

Des conférences spéciales pour les hommes seront faites pendant le Carême, en l'église Saint-Pierre, par le R. P. Charpentier, de la Compagnie de Jésus, le vendredi de chaque semaine, à huit heures et demie du soir.

La première conférence aura lieu ce soir vendredi.

POITIERS. — Les boulangers de la ville de Poitiers, qui avaient, eux aussi, augmenté le prix du pain, viennent de le ramener tel qu'il était avant le 1^{er} mars.

TOURS. — *Suicide*. — Mardi soir, vers 8 h. 1/4, un triste événement a troublé la 3^e compagnie du 2^e bataillon du 66^e de ligne qui reposaient dans une chambrée de la caserne Baraguey-d'Hilliers, boulevard Thiers.

Le soldat Gendreau, âgé de 21 ans, s'est suicidé en se tirant un coup de fusil dans la bouche: la mort a été instantanée.

Pour accomplir son funeste projet, Gendreau avait accroché d'abord la ficelle de son sac à broches en l'attachant à la détente de son fusil et à l'orteil de son pied droit. Ensuite, il avait introduit la balle dans la chambre de son fusil, puis ayant placé l'extrémité du canon dans sa bouche, il fit partir le coup en tirant sur la ficelle.

On attribue ce suicide au caractère extrêmement irritable de Gendreau et à son exaltation cérébrale. (*Messenger d'Indre-et-Loire*.)

DOUBLE ASSASSINAT A SAINT-NAZAIRE

Un crime épouvantable vient d'être commis à Saint-Nazaire à la ferme appelée la Tour du Commerce.

Cette ferme était habitée par la veuve Péan, âgée de 63 ans. Lundi dernier, la veuve Péan était allée à Guérande pour vendre deux vaches; elle laissa sa maison à la garde de sa belle-sœur, Catherine Malenfant, âgée de 55 ans.

Elle rentra le soir, assez tard, ramenant ses deux vaches qu'elle n'avait pu vendre.

La femme Malenfant resta chez sa belle-sœur; elle ne devait retourner chez elle que le lendemain.

Pendant la nuit, les deux femmes ont été assassinées par deux individus qui s'étaient cachés le soir dans le grenier au milieu du foin.

Le mobile du crime a été le vol, mais les assassins, qui savaient sans doute que la veuve Péan devait vendre ses deux vaches à la foire, n'ont pas dû trouver beaucoup d'argent.

Les cadavres portaient d'affreuses blessures faites avec un instrument tranchant.

L'Homme aux cent millions

PAR PAUL VERDUN

Céline réfléchissait à demi-voix :

— Oui, tu es pour les mariages sans dot, toi! Tu veux que tout le monde suive ton exemple. Tu m'aimais depuis longtemps et tu ne te déclarais pas, de peur d'être accusé de courir après la dot autant qu'après la fille, et tu as attendu que mon père fût ruiné pour lui demander ma main.

— Ai-je eu tort? Tout m'a réussi jusqu'à présent. Au dehors, mes romans se vendent bien et, ici, je trouve le bonheur-com let. Le travail m'est facile, grâce à tes soins. Notre enfant devient de plus en plus charmant. Quant à toi, tu es si adroite à me rendre heureux que tu me fais toujours croire n'être qu'au lendemain de nos noces. N'ai-je point raison de prêcher le désintéressement comme le plus court chemin vers la félicité? Ne suis-je pas un vivant exemple de l'excellence de ma doctrine?

Je viens de faire un beau discours. Pour m'en récompenser, embrasse-moi bien fort!

Céline l'embrassa, puis elle resta songeuse, les yeux dans le vide, passant machinalement ses doigts dans la barbe fine de son mari, et lui s'amusait à mordiller au passage les ongles roses.

— Tu m'as appris, fit-elle, prononçant les mots très lentement, que les anciens avaient peur d'un bonheur constant, et que, pour fixer la fortune chez eux, ils sacrifiaient volontairement une partie de leurs richesses. Si je croyais ce moyen efficace, je l'emploierais, car j'ai peur...

— Peur! Et de quoi?

— De rien! Je ne sais pas. J'ai peur, parce que nous sommes trop heureux. Notre bonheur est trop grand, il ne peut pas durer.

— Ma mignonne, ne te mets pas ces idées-là dans la tête, sois raisonnable. Que peux-tu craindre? Ne suis-je pas là pour te protéger?

— Oh! ce n'est pas tant pour moi que je crains, que pour toi, Gustave, et pour Emmanuel.

— Pour Emmanuel?

— Oui. Et c'est lui qui a commencé à me donner peur en te demandant l'explication du

mot assassin.

— C'est une idée d'enfant. Les enfants ne réfléchissent pas à l'impression que peuvent produire leurs paroles.

— Raison de plus pour les regarder comme des avertissements de la Providence. Et cette insistance pour te demander comment on les punissait! Et le souvenir de Belcoq, qui est venu, je ne sais comment, s'interposer entre nous, cet homme, cet assassin, disparu mystérieusement, et qui peut tout d'un coup ressusciter de l'oubli, arrivant du fond de l'Afrique. Tout cela mêlé à l'ambition de Maurice de plaider pour un grand criminel, — encore un assassin! — Et le souhait que tu lui as adressé de trouver un innocent, faussement accusé, à défendre. Et ce René Bernard, que tu ne connais ni d'Ève ni d'Adam, qui vient de but en blanc te demander une consultation dont le résultat froissera horriblement ce puissant banquier, Odon Wegrow, comte de Garwolin, peut-être encore un assassin, celui-là, puisque tu n'as pas voulu me dire ce qui empêchait Calixte de Courson de recevoir son argent! Et si ce Polonais savait que c'est toi qui as conseillé à notre voisin de mépriser ses offres, de rejeter ses cadeaux, de l'humilier de cette fa-

çon devant tout le monde, qu'arriverait-il? Il serait capable de te tuer.

Oh! Gustave, fit-elle en se serrant contre son mari, je ne sais pas pourquoi, j'ai peur! j'ai peur!

Lui s'efforçait de la rassurer, la pressant dans ses bras, la caressant, l'embrassant, lui murmurant :

— Mais, ma mignonne, ce banquier ne saura jamais ce que j'ai dit. Et puis, un homme qui a tant d'argent est presque toujours un lâche, et moi, je suis fort, je suis courageux. Tu sais bien que je n'ai rien craint pour sauver Louis Talbot des griffes de Belcoq. Rassure-toi, ma chérie.

Et, comprenant la nécessité de changer brusquement de conversation, tout à coup il dit :

— Voyons ce que j'ai à faire demain.

Il cherchait dans ses notes, et Céline suivait machinalement des yeux les longues mains fines et nerveuses de son mari, tournant vivement les feuillets de son calepin.

— D'abord, passer cher mon éditeur pour m'entendre avec lui relativement à mon prochain roman, puis à la *Revue* pour déposer ces épreuves corrigées; enfin, en troisième

CONCERT ET THÉÂTRE

Jusqu'à présent nous avons été gâtés par l'Harmonie Saumuroise. L'attrait de ses concerts était constaté par un grand nombre d'auditeurs qui les suivait avec un plaisir sans cesse renouvelé. Mais une mauvaise veine a passé, un nuage a assombri l'éclat des succès anciens, et le public, qui sait que noblesse oblige, a été désillusionné dimanche dernier.

Nous devons, hélas ! le constater aussi : le concert de l'Harmonie n'a pas réussi dans l'ensemble. Un chanteur et une chanteuse avaient été engagés. Le premier, M. Péloga, un soi-disant baryton, a dû, certes, avoir dans le temps une assez jolie voix de basse ; mais ce qu'il en reste aujourd'hui ne suffit pas plus pour s'approprier le titre de baryton d'un des principaux théâtres de Paris que pour satisfaire un auditoire de province. Quant à la chanteuse, M^{me} Marioton-Bribes, ce n'est pas une scène de théâtre qui doit être le témoin habituel de ses succès : sa voix n'a pas l'éten-due nécessaire ; aussi a-t-elle pu davantage dans les Charbonniers, où il y a du dialogue et du chant, que dans la romance de concert qui n'a nullement l'air d'appartenir à son répertoire.

Le talent de M. Goubeault est venu heureusement effacer l'impression légèrement défavorable laissée par les artistes parisiens, et notre compatriote, dans deux morceaux brillamment exécutés, a obtenu les applaudissements que la salle entière s'était jusque là réservés.

L'absence de plusieurs membres de l'Harmonie Saumuroise a tant soit peu nuï à l'exécution des morceaux qu'elle a joués. C'est surtout dans l'accompagnement que les faiblesses étaient le plus sensibles. Par contre, les deux chœurs dirigés par M. Boutin aîné ont été enlevés avec ensemble et sûreté.

Mais la partie intéressante du programme a été sans contredit Les Charbonniers, fort bien interprétés par MM. Guénault, Boutin et Calvel, et par M^{me} Marioton-Bribes. C'est au milieu de rires et d'applaudissements que s'est terminée la soirée dont les artistes-amateurs ont eu la meilleure part du succès.

Le lendemain lundi, la direction théâtrale nous donnait Philémon et Baucis et le Procès Vauradieux. Comme nous le disions dans un précédent numéro, l'opéra de Gounod obtint à Angers un très grand succès, et nous avions l'espoir de voir la salle mieux garnie que de coutume. Espoir vain, puisque, au contraire, il y avait moins de monde que le lundi précédent.

Encore un mauvais tour que l'influenza joue à la direction aussi bien qu'au public qui a perdu par ce fait une des plus belles œuvres de la saison.

Jamais M^{me} Cheminade ne s'était montrée aussi radieusement vocaliste. La pureté, la méthode, l'élégance et le sentiment, enfin tout ce qu'une cantatrice doit posséder pour la per-

lieu, aller au Crédit Commercial toucher mes dix mille francs.

— Vas-y plutôt tout au matin, fais-en le sujet de ta première course, dit Céline, moitié riant, moitié sérieuse.

— Pourquoi ? demanda Marchand.

— Dame ! Si le directeur levait le pied pour la Belgique avec tes dix mille francs !

— Oh ! le Crédit Commercial est une banque sérieuse et le directeur a chevaux et voitures.

— Et si c'est toi qui paies ses équipages avec ton argent déposé !

L'écrivain ne répondit pas, mais il marqua néanmoins cette course à faire en premier lieu. Puis, ayant encore tracé quelques mots, il se leva et dit :

— A chaque jour suffit sa peine ! Allons nous coucher. Nous avons été heureux aujourd'hui, espérons que la Providence nous en accordera autant demain.

Céline répéta :

— Demain !... qui sait ?...

(A suivre.)

fection est réuni en notre première chanteuse. Elle a donné au personnage si charmant de Baucis les tendresses amoureuses que le grand coloriste a si bien définies dans cette œuvre d'une exquise suavité.

A côté de M^{me} Cheminade, M. Sureau-Bellet a magistralement chanté le rôle de Jupiter, et M. Quenlin a été excellent dans celui de Vulcain. M. Gréteaux s'est également fort bien tiré du personnage de Philémon. Enfin le quatuor a recueilli de frénétiques applaudissements, et on l'a rappelé à la fin de la pièce.

Les spectateurs ont passé le reste de la soirée en laissant se dérouler devant eux, dans une douce somnolence, le Procès Vauradieux, que le souffleur a gagné à l'unanimité de la salle.

A la suite de l'immense succès qu'obtient à Angers Lohengrin, plusieurs de nos lecteurs expriment le désir de voir représenter à Saumur l'œuvre de Wagner. Cette demande a déjà été faite plusieurs fois à la direction qui a répondu que cela était impossible à cause des frais énormes suscités par une mise en scène extraordinaire, un orchestre et des chœurs très nombreux ; que cette œuvre ne pourrait être jouée — comme cela arrive à Saumur pour certains opéras — sans le concours de tous les éléments qui constituent un ouvrage complet et que, malgré une élévation du prix des places, les frais ne seraient certainement pas couverts, d'autant moins qu'un certain nombre de Saumurois vont à Angers entendre Lohengrin. Il faut donc renoncer quant à présent à l'espoir d'entendre l'opéra de Wagner sur le théâtre de Saumur.

Lundi, nous aurons pour la première fois La Basoche. Cet opéra a eu plusieurs représentations à Angers. Il a été créé à l'Opéra-Comique dans le courant de l'année dernière où il eut une grande vogue. NEMO.

ASSOCIATION ARTISTIQUE D'ANGERS
Salle du Cirque (quai Gambetta)

Dimanche 8 mars 1891, à 1 heure 1/2
384^e Concert Populaire

- PROGRAMME
1. Dans la forêt, 3^e symphonie (J. Raff). — Demandé.
 2. Menuet du Bourgeois Gentilhomme, demandé (Lully). — Violon-solo : M. Géminick.
 3. Koraminskaja (Glinka). — Demandé.
 4. Ballets d'Henri VIII (Saint-Saëns). — Demandé.
- L'orchestre sera dirigé par M. G. Lelong.

FAITS DIVERS

TRAIN DE PLAISIR POUR Lohengrin

Lohengrin, qui se joue en ce moment à Rouen, obtient un tel succès, que la Compagnie de l'Ouest se voit obligée d'organiser des trains de plaisir, pour permettre aux amateurs parisiens d'aller applaudir la musique de Wagner.

Cela n'est pas une plaisanterie !

Dimanche, on a affiché sur tous les murs de Paris l'annonce d'un train spécial de Paris à Rouen, « qui aura lieu, dit l'affiche, le dimanche 8 mars, à l'occasion de la matinée du théâtre des Arts. »

Or, le 8 mars, au théâtre des Arts de Rouen, on donne, pour la première fois, Lohengrin en matinée.

Il paraît, du reste, que depuis qu'ont commencé, à Rouen, les représentations de Lohengrin, la moitié des places sont retenues chaque jour par des Parisiens. — La matinée du 8 mars est surtout destinée aux Parisiens qui n'ont de liberté que le dimanche.

VARIÉTÉS

CE QU'UN MAIRE DOIT SAVOIR FAIRE

Chez nous, un maire est à la fois officier de l'Etat-Civil, auxiliaire du Parquet, président d'une assemblée délibérante, préfet de police, et par-dessus tout administrateur de sa commune. Cette administration suffirait seule pour l'accabler. Elle suppose tout ce dont manquent les maires en général : des loisirs, l'habitude de la paperasserie et certaines connaissances techniques.

Tous les matins, le maire reçoit deux ou trois papiers de la Préfecture. Il lui faut les lire, les comprendre et les signer. En fait, c'est souvent de cette troisième opération qu'il se contente. Dans la journée, il est tracassé par ses administrés : celui-ci veut un certificat, cet autre une légalisation ; et la visite des gendarmes, et la tournée du garde-forestier. Voilà la besogne courante, ce qui n'empêche pas que chaque jour amène sa besogne particulière.

Le moindre travail relatif à la voirie ou aux bâtiments communaux exige du maire des démarches et quelque surveillance. Si la commune a un procès, c'est naturellement lui qui correspond avec l'avoué. Vienne la grêle, il faut dresser l'état des pertes et la liste des propositions de secours.

Au mois de mai, c'est le budget ; au mois de janvier, la révision des listes électorales. Depuis 1874, le maire est même chargé de la surveillance des nourrices. Il doit tenir le registre des nourrissons placés dans sa commune et répondre à des questions comme celle-ci : Indiquer si l'enfant est élevé au sein, au biberon, à la chèvre ou autrement. On a oublié de lui demander si la chèvre est blanche ou noire.

Il faut aussi qu'il s'occupe des chevaux, qu'il assiste aux opérations de la commission de classement. J'allais oublier les bœufs : devoir d'aviser le vétérinaire en cas de « décès » par maladie contagieuse. Vous verrez qu'un jour ou l'autre on le chargera du recrutement des pigeons militaires.

Pour faire un bon maire de village, il faut un Haussmann doublé d'un Buffon.

Comme le maire n'a pas le temps de vaquer à toutes les affaires de sa commune, on lui demande encore des statistiques pour le ministère de l'intérieur. J'ai sous les yeux un état en douze pages à dresser par le maire de chaque commune dans le courant du mois de janvier 1891. J'y relève — entre cent — les rubriques suivantes : Renseignements sur les naissances ou accouchements multiples. Nombre de mariages entre neveux et tantes. Nombre des divorces d'après l'âge respectif des époux et la profession de l'homme divorcé.

Le tout accompagné des questions les plus minutieuses sur le décès. Combien d'hommes, combien de femmes avez-vous perdus cette année ? Renseignements complets sur l'âge, l'état-civil et la profession. N'oublions pas la statistique agricole. Toutes les céréales y passent, et les plantes textiles, et les fourrages. Il faut dire les quintaux et les hectolitres. Pour les vignes on demande le nombre moyen des pieds par hectare. Même la production du miel n'est pas oubliée. C'est gigantesque.

Un maire respectueux de son préfet passera huit nuits à lui composer un dossier convenable. Les sceptiques mettent n'importe quoi : gloire soit rendue au vieux bon sens gaulois, ces derniers sont bien dans la proportion des neuf dixièmes. Et c'est ainsi qu'on établit les statistiques ; ce sont ces résultats que les feuilles officieuses, le Temps en tête, publient en première page, avec un sérieux imperturbable.

MARCHÉS

CANDÉ, 2 mars

Froment, double décal., 4 fr. — Orge, 2 20. — Sarrasin, 2 40. — Avoine hiver, 2 fr. — Pommes de terre, 4 25. — Beurre, le demi-kilog, 4 10. — Œufs, la douz., » 85. — Poulets, la couple, 3 fr.

SABLÉ, 2 mars

Froment nouv. (l'hect.), 20 75. — Orge, 43 fr. — Avoine d'été, 9 75. — Beurre, le 1/2 kil., 4 30. — Poulets, la couple, 3 fr. — Œufs, la douzaine, » 80.

BOURGUEIL, 3 mars

Froment, l'hectolitre, 21 fr. — Seigle, 14 fr. — Orge, 15 fr. — Avoine, 40 fr. — Pommes de terre, 3 fr. — Haricots de Soissons, 28 50. — Haricots rouges, 25 50. — Bœuf, le kil., 1 50. — Veau, 4 90. — Mouton, 2 fr. — Porc, 4 40. — Veaux sur pieds, » 84. — Œufs, la douzaine, » 80. — Poulets, la couple, 4 20. — Canards, 4 fr. — Oies, 10 fr. — Dindons, 14 fr. — Beurre, le kil., 2 60.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS
Samedi 7 mars, sixième représentation d
LOHENGRIN.

Théâtre de Saumur

Direction : SUREAU-BELLET

LUNDI 9 Mars 1891

LA BASOCHE

Opéra-comique en 3 actes, de M. A. Carré, musique de A. MESSAGER.

Les maladies qui dominent en cette saison sont celles des voies respiratoires. Elle se manifestent généralement par la toux, qui irrite les bronches et qu'il faut s'efforcer de calmer tout d'abord. Ce résultat s'obtient facilement avec les capsules Guyot. Le traitement consiste à prendre deux capsules à chaque repas dans un peu de potage ; le rhume ou la bronchite ne tardent pas à s'amender, les progrès du mal sont enrayés et les complications conjurées. La santé se trouve ainsi rétablie, grâce à un médicament peu coûteux dont l'authenticité se reconnaît à ce que chaque capsule blanche porte la signature Guyot.

SANTÉ A TOUS rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé la

REVALESCIÈRE

DU BARRY, DE LONDRES

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements (même en grossesse), diarrhée, coliques, toux, asthme, catarrhe, influenza, grippe, oppression, langueurs, congestion, névralgie, larynite, névrose, darts, éruptions, insomnies, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, rhumatisme, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang.

Elle est également le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance, étant bien préférable au lait et à l'huile de foie de morue.

Witry-lès-Reims (Marne), le 22 Octobre 1890.

Je fais personnellement usage de la Revalescière, et la prescris à mes malades particulièrement dans les affections du tube digestif, et dans tous les cas où il y a intérêt à soutenir et à ramasser les forces des malades ; j'en ai toujours obtenu les meilleurs résultats.

Dr L. RAVAUD.

M. le Dr Elmslie écrit : Votre Revalescière vaut son pesant d'or.

Le Dr Vermeulen, d'Anvers, écrit, le 16 octobre 1888 : « J'ai prescrit avec le plus grand succès, et à plusieurs reprises, votre Revalescière. En ce moment encore, je traite un enfant qui ne devra la vie qu'à elle ».

Cette, 2 janvier 1890. Votre Revalescière m'a empêché de mourir ; depuis dix-huit mois, c'est la seule chose que je puisse digérer. — H. GAFFINO, Curé doyen de Cete (Hérault).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines, et répare les constitutions les plus épuisées par l'âge, le travail ou les excès quelconques. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25 ; 1/2 kil., 4 fr. ; 1 kil., 7 fr. ; 2 kil., 12 fr. ; 4 kil., 23 fr. ; soit environ 20 c. le repas ; 45 ans de succès ; 100,000 cures annuelles. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE ». Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux personnes les plus agitées. En boîtes de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre mandat - poste. — En vente partout chez les bons pharmaciens et épiciers. DU BARRY et Co (limited), 8, rue de Castiglione, à Paris.

Dépôt à Saumur : chez MM. COMMON, 23, rue Saint-Jean ; J. Russon, épicier.

Maison BOUCHET, J. COUTARD, Successeur

Coiffeur-Parfumeur, 2, rue Saint-Jean, SAUMUR

VOS CHEVEUX ne tomberont plus, ils continueront à pousser et à servir leur couleur naturelle si vous employez la Sève Capillaire Pommade et la Lotion du docteur R..., qui en favorisent la croissance et détruisent les pellicules en 8 jours. Les personnes qui en font usage pour les soins de leur toilette voient repousser leurs cheveux en quantité.

Les MÈRES DE FAMILLE, soucieuses de conserver une abondante chevelure à leurs enfants, devront faire usage de la Sève Capillaire Lotion pour les soins de leur toilette.

La Lotion, 2 fr., la Pommade, 2 fr. 50.

POUR FORTIFIER

Les enfants et les personnes faibles de la poitrine, de l'estomac, ou atteintes de chlorose ou d'anémie, le meilleur et le plus agréable déjeuner est le Racahout des Arabes, aliment nutritif et reconstituant, préparé par Delangrenier, à Paris. — (Se défier des contrefaçons.) Dépôts dans chaque ville.



BANDAGE-BARRÈRE, adopté pour l'armée. Collaborateur de passage à Saumur, Hôtel de la Paix, Mardi 10 Mars.

MARCHÉ DE SAUMUR DU SAMEDI 28 FÉVRIER 1894

Froment-commerçé	1 hectolitre	21	Boeuf ou vache, le kil.	1 80
id. halle (moyenne)	20	73	Veuve	2 40
Métail	17	—	Mouton	4 60
Seigle	13	30	Porc	4
Orge	14	—	Poulets la couple	11
Avoine	10	50	Dindonneaux	11
Sarrasin	—	—	Canards	6
Haricots blancs	30	—	Oies	11
Haricots rouges	28	—	Beurre le kilog.	2 80
Fèves	—	—	Œufs la douzaine	0 45
Noix	17	—	Foin, la charretée de	65
Châtaignes	10	—	780 kilog.	—
Sel les 100 kil.	15	—	Luzerne	30
Son	16	—	Paille	30
Pommes de terre	—	—	Huile de noix, 50 kil.	130
la barrique	12	—	Chanvre 1 ^{re} qualité	35
Farine, la culasse de	60	—	id. 2 ^e	33
157 kilog.	—	—	id. 3 ^e	30
Pain 1 ^{er} qual., le kil.	—	—	Charbon de bois, les	16
id. 2 ^e id. 01. 35	—	—	100 kilog.	—
id. 3 ^e id. 01. 33 66	—	—	Charbon de terre	4 50

Cours des Vins

Rouges.

Souzy et environs	la barrique	150 à 200
Champigny	—	150 à 200
Varrains	—	150 à 200
Bourgueil	—	160 à 200
Restigné	—	150 à 200
Chinon	—	130 à 150

Biancs.

Coteaux de Saumur	la barrique	200 à —
Ordinaires, environs de Saumur	—	155 à 140
Saint-Léger et environs	—	120 à 130
Varrains et environs	—	135 à 140
Le Puy-Notre-Dame et environs	—	115 à 120
La Vienne	—	115 à 120

Cidre de Bretagne la barrique 40 à 45
Cidre de Normandie 45 à 50

Eau-de-vie, droits non compris l'hectolitre 66
Vinaigre de vin 24

Cours du froment et de l'avoine en Maine-et-Loire

	FROMENT	AVOINE
Angers, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Saumur, de 19 90 à 20 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Cholet, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Baugé, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Segré, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Beaupréau, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Montfaucon, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Montrevault, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Chemillé, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Champloceaux, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
St-Florent-le-Vieil, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Vihiers, de 19 50 à 20 50	de 10 50 à 11 50	de 10 50 à 11 50
Brissac, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Chalonnes, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50
Doué, de 20 50 à 22 50	de 9 50 à 10 50	de 10 50 à 11 50

Nantes, blés d'Algérie, de 22 90 à 23 50 les 100 kilos.
Bons blés français, de 25 50 à 26 50 les 100 kilos.

MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL
Jouvet et Cie, 5, rue Palatine, Paris
Paris, un an, 10 fr. — Départements, 12 fr.
Union postale, 13 fr.

Sommaire du 28 février 1894 :

La nouvelle collection d'objets d'art hébraïques au Musée de Cluny (1 grav.), M. Heyvor. — Une moraliste autrichienne, M. Alfred Marchand. — Elie Berthet (1 grav.), M. L***. — Les beaux jours (1 grav.), M. A. S. — Le rôle des femmes, M^{me} Necker de Saussure. — Un treuil électrique (1 grav.), M. Perron. — Le château des gendarmes à Dijon (2 grav.), M. H. Chabenf. — La renaissance des tapisseries (1 grav.), M. Gerspach. — Les Indiens des États-Unis (3 grav.), M. Daniel Bellet. — Le serment, nouvelle (suite et fin), M. Camille Debans. — La science au coin du feu (1 grav.), M. R. Leblanc.

A LOUER
L'Auberge de la Fidélité
Ancienne Auberge Lamoureux
AVEC TOUT SON MOBILIER
Située rue de Bordeaux, 42.
S'adresser à M. BRARD-LAMOUREUX, qui l'habite. (128)

A louer présentement
MAISON
Située rue de l'Ancienne-Messagerie, n° 12.
S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (822)

BAZAR
A CÉDER
Au centre de la ville d'Angers
S'adresser à M. GRELAT, notaire.

Offres et Demandes

Une maison de commerce de Saumur demande un **REPRESENTANT** sérieux pour les environs.
S'adresser au bureau du journal.

Un jeune homme désire se placer soit comme **groom** ou **valet de chambre**. Bonnes références.
S'adresser au bureau du journal.

ON demande un homme sachant labourer et connaissant la culture des vignes.
S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE un **Concierge** pour grille de parc.
S'adresser au château de Candès, par Montsoreau. (148)

ON DEMANDE DE BONS **EMBALLERS D'ŒUFS**, mais seulement ceux qui sont depuis longtemps accoutumés à emballer pour le marché de Londres. **Salaires élevés**. Écrire à L. H., bureau du journal. (170)

Une grande Compagnie d'assurances demande un **REPRESENTANT** à Saumur. S'adresser au Directeur régional, M. Gasnier, 10, rue de l'Étandière, à Angers. (174)

APPRENTI de 15 à 16 ans est demandé à l'**Épicerie parisienne**, 33, rue d'Orléans. (137)

AU **PALAIS** DES MARCHANDS
75-77, rue Baudrière, 75-77
ANGERS



Les Grands Magasins du **PALAIS DES MARCHANDS** tiennent le premier rang dans l'industrie de l'ameublement :

- 1° Parce qu'ils ont toujours un choix des plus considérables en meubles, depuis le meuble de style jusqu'aux meubles courants, tentures et literies ;
- 2° Que la qualité des meubles est toujours garantie ;
- 3° Qu'ils ont toujours les premiers contre-maitres et les premiers ouvriers dans toutes les spécialités, ceux-ci ayant un grand avantage à s'attacher à une maison qui les emploie toute l'année sans chômage ;
- 4° Que les commandes, de quelque importance qu'elles soient, sont toujours livrées exactement ;
- 5° Que les prix sont toujours infiniment moins élevés à qualité égale que dans les spécialités.

Spécialité de Tentures murales dans tous les styles et tous les genres. Toiles cirées et Linoléum

M. PILLET a l'honneur de vous informer qu'il est seul privilégié pour Saumur du **NOUVEAU SYSTÈME PERFECTIONNÉ** au moyen duquel on écrit en même temps

La Lettre et la Copie

sans presse, sans papier à copier et sans encre spéciale.

Ce procédé est appelé à rendre les plus grands services au commerce et dans les bureaux. L'expérience simple et facile est faite par chaque acheteur lui-même.

Prix : UN FRANC

Reproduction instantanée des télégrammes, lettres, cartes postales, plans, ainsi que des feuillages d'après nature, dessins de broderie, etc. Gros et détail.

PILLET-BENSAÛLE, Pianos-Musique, Saumur

ÉPICERIE PARISIENNE
Imbert et Fils
33, rue d'Orléans, et rue Dacier, 38

Petits pois, 1/2 b ^e 50, la b ^e 85	Sardines à l'huile, depuis... 45
— très fins — 85 — 1.50	— sans arrêtes... 85 et 1.40
Haricots verts — 50 — 85	Filets de harengs... 50 et 90
— très fins — 80 — 1.45	Thon mariné... 75 et 1.40
Asperges entières, 1.30 et 1.75	Maquereaux au naturel 1.20
Cépes, Macédoines, Tomates, etc.	Royannais à l'huile... 70

Goûtez : **Le Tapioca granulé de l'Île Bourbon**, le seul d'origine française et l'importation directe, le ballotin de 250 grammes 0,63.

ÉPICERIE CENTRALE
CAVES DE LA MAISON P. ANDRIEU
VINS EN CERCLES & EN BOUTEILLES
Tous les Vins et Spiritueux sont vendus droits payés.

VINS ROUGES (droits payés)	Le litre	1/2 barrique	la barrique	hors Saumur francs
Vins d'Algérie (province d'Oran).....	» 45	45 »	88 »	76 »
— (11 degrés).....	» 50	55 »	105 »	95 »
— (supérieurs vieux).....	» 60	62 »	145 »	105 »
Vins de pays extra.....	» 70	75 »	145 »	120 »
Petites côtes (Bordelais).....	» 80	82 »	155 »	140 »
Fronsac (Bordeaux)..... la bouteille	1 »	90 »	170 »	155 »

VINS BLANCS (droits payés)

Vins d'Anjou.....	» 30	55 »	100 »	90 »
Vins d'Anjou supérieurs.....	» 60	65 »	120 »	110 »
Vins de Vouvray supérieurs.....	» 80	80 »	145 »	135 »
Vins de Graves.....	» 80	80 »	155 »	140 »

Les vins en pièces sont vendus logés. Les pièces facturées à part 5 francs, les 1/2 pièces 4 francs sont reprises au prix compté, si elles sont en bon état.

Hôtel-Restaurant des Trois-Ancre
Ancienne Maison GUÉRINEAU
LIGNAIS, Succ^r
Place de l'Hôtel-de-Ville, 11 et 12, SAUMUR

Table d'hôte très confortable à 2 fr. 25 et à 2 fr. 50
Excellents vins rouges et blancs
Déjeuners et Diners à la carte et à prix fixe, depuis 1 f. 50 et 2 fr.

PENSION DEPUIS 60 FR.
SALONS & CABINETS PARTICULIERS
Diners sur commande
PRIX MODÉRÉS

LEON FRESCO
CHIRURGIEN-DENTISTE
68, Quai de Limoges
SAUMUR
Prix Modérés

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 5 MARS

FONDS	VALEURS FRANÇAISES	Nord	OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER	VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)
3 0/0..... 95 60	Banque de France..... 4330 —	1880 —	Oblig. fonc. 1877 3 0/0 r. à 400	Compagnie parisienne du Gaz... 525 —
3 0/0 1891..... 93 60	Banque d'Escompte..... 565 —	1582 50	— comm. 1879 3 0/0 r. à 500	Cie Transatlantique 3 0/0 r. à 500... 408 —
3 0/0 amortissable..... 91 60	Comptoir national d'Escompte..... 655 —	1088 75	— fonc. 1879 3 0/0 r. à 500	Panama 6 0/0 1 ^{re} série remb. à 1,000... 20 —
4 1/2 1883..... 105 —	Crédit Foncier..... 1290 —	612 50	— comm. 1883 3 0/0 r. à 500	— 6 0/0 2 ^e série..... 98 —
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)	Crédit Industriel et Commercial..... 665 —	37 —	— fonc. 1883 3 0/0 r. à 500	— obligations à lots..... 612 —
Oblig. 1865-60 3 0/0..... 550 —	Crédit Lyonnais..... 815 —	2450 —	— fonc. 1885 3 0/0 r. à 500	FONDS ÉTRANGERS
— 1865 4 0/0..... 544 —	Dépôts et Comptes courants..... 585 —	98 50	—	Est 3 0/0 anc. r. à 500..... 429 —
— 1869 3 0/0..... 427 —	Société Générale..... 515 —	496 25	P.-L.-M. 3 0/0 fusion anc. r. à 500.	— 1889 4 0/0..... 100 90
— 1871 3 0/0..... 416 —	Est..... 932 50	51 40	Midi 3 0/0 ancien r. à 500..... 643 50	Consolidés 4 0/0 1 ^{re} série..... 100 70
— 1875 4 0/0..... 539 50	Paris-Lyon-Méditerranée..... 1542 50	94 90	Nord 3 0/0 r. à 500..... 447 —	— 2 ^e —
— 1876 4 0/0..... 418 —	Midi..... 1326 25	—	Orléans 3 0/0 anc. r. à 500..... 443 —	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)
— 1883 3 0/0..... 522 —		442 50	Ouest 3 0/0 anc. r. à 500..... 443 —	Crédit foncier égypt. 5 0/0 r. à 500... 516 50